

*AOC, labels et CCP se différencient par leurs prix et leurs actions de promotion*

## À chaque produit son signe de qualité

Stratégies diverses pour les gestionnaires de signes officiels de qualité et d'origine. La promotion des AOC et des labels s'appuie sur les qualités traditionnelles et le terroir. Les certifications de conformité des produits (CCP) privilégient la sécurité sanitaire.

**A**ppellation d'origine contrôlée et label hier. Certification de conformité des produits et agriculture biologique aujourd'hui. Les signes de qualité se multiplient, tout comme la liste des produits concernés. Au-delà des vins et des fromages, ils portent désormais aussi bien sur l'élevage, que sur le foin ou les géraniums. De réelles différences perdurent néanmoins entre les

différents signes de qualité. Les appellations d'origine sont réservées aux produits les plus réputés. Les labels, moins chers, concernent surtout les produits animaux et notamment les volailles. Quant aux certificats de conformité, souvent gérés par des transformateurs, ils mettent en avant la sécurité alimentaire. C'est ce que montre la première enquête effectuée sur les signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine. Les 614 organismes recensés en 2001 ont en charge au moins une appellation d'origine contrôlée (AOC), un label, ou encore une certification de conformité d'un produit (CCP). Ce sont autant de signes de qualité attribués à la suite d'une démarche collective d'agriculteurs ou impulsés par des transformateurs. L'agriculture biologique relève plus souvent d'une démarche individuelle des exploitants agricoles. Elle n'est pas concernée par cette première enquête.

### Campagnes de promotion

Pour promouvoir leurs produits, près de deux gestionnaires d'AOC ou de labels sur trois organisent des actions publicitaires. Moins de la moitié des responsables des certifications de conformité pratiquent de >

Les AOC font d'abord référence à la tradition

Premiers arguments utilisés par les gestionnaires de signes de qualité lors de leur dernière campagne promotionnelle ou publicitaire

APPELLATION  
D'ORIGINE  
CONTRÔLÉE  
INAO

AOC

1. Caractère typique et traditionnel.
2. Provenance géographique.
3. Qualité gustative supérieure.



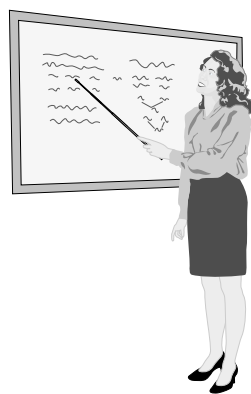
Labels

1. Provenance géographique.
2. Caractère typique et traditionnel.
3. Qualité gustative supérieure.



Certifications de conformité des produits

1. Sécurité sanitaire du consommateur.
2. Provenance géographique.
3. Caractère typique et traditionnel.



Source : Agreste - Enquête sur les produits agroalimentaires sous signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine 2001

## Des prix plus élevés pour les AOC Prix moyens 2001 hors taxe en sortie d'exploitation (indices 100 pour les CCP)

	Certifications de conformité des produits	Labels	Appellations d'origine contrôlée
Volailles	100	147	440
Viande bovine fraîche	100	127	///
Viande de porc fraîche	100	114	///
Fromages de vache	100	119	123

Source : Agreste - Enquête sur les produits agroalimentaires sous signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine 2001

Pour en savoir plus...

■ « Profession : agriculteur bio », *Agreste-Primeur*, n° 101, septembre 2001.

■ « Enquête Qualité des volailles et lapins Résultats 2001 », *Agreste-Conjoncture*.

■ « Qualité et origine des produits agricoles et alimentaires », *Avis et Rapport du Conseil économique et social*, Les éditions des Journaux officiels, 2001.

■ « Comment mieux positionner les vins français sur les marchés d'exportation », *Rapport de Jacques Berthomeau*, disponible sur le site du ministère de l'Agriculture : [www.agriculture.gouv.fr/spip/IMG/pdf/rappberthomeau-0.pdf](http://www.agriculture.gouv.fr/spip/IMG/pdf/rappberthomeau-0.pdf).

et le site Internet du Scees : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

> même. Les campagnes publicitaires sont d'autant plus nécessaires que la multiplication des signes de qualité peut créer le doute dans l'esprit des consommateurs. Certains signes, plus anciens, sont certes bien identifiés. Mais même l'AOC ne garantit pas toujours le bon écoulement des productions. Malgré la création des appellations « chaselas de Moissac » et « muscat du Ventoux », les superficies consacrées au raisin de table ne cessent de se réduire.

### Nombreux arguments de vente

Dans leurs campagnes publicitaires, les gestionnaires d'appellations d'origine vantent d'abord le caractère typique et les qualités traditionnelles de

leurs produits. Leur provenance géographique est moins souvent évoquée. Quand on vend du champagne ou du roquefort, point n'est besoin d'en rappeler la région d'origine. Les campagnes de promotion des appellations d'origine insistent peu sur les qualités gustatives, comme si la tradition était synonyme de réussite gustative. Elles ignorent presque toutes la protection de l'environnement ou les conditions de culture et d'élevage. La promotion des labels évoque en priorité les territoires. Ces signes de qualité y

### Les campagnes de promotion ignorent le plus souvent la protection de l'environnement

font en général référence dans leur dénomination. Il en est ainsi des poulets fermiers de Loué, de l'emmental de Savoie ou du haricot tarbais. Les labels peuvent d'ailleurs être d'anciens labels régionaux transformés en Label rouge, une marque nationale propriété du ministère de l'Agriculture. La promotion des labels vante aussi les qualités traditionnelles des produits.

### Sécurité alimentaire pour les CCP

Les certifications de conformité, qui portent le plus souvent sur des produits animaux, privilégient la salubrité et la sécurité alimentaire. Pour ces produits, souvent peu connus des consommateurs, l'essentiel semble être de se démarquer des différentes crises qui ont touché l'élevage. L'évocation de la provenance géographique ou du caractère typique de ces produits est moins fréquente. Rares sont les dénominations de CCP qui font, comme le melon du Quercy ou l'agneau du Limousin, référence à une région. Les qualités gustatives ou le respect de l'environnement sont rarement évoqués. Une certification de conformité ne porte d'ailleurs pas nécessairement sur le mode de production. Son cahier des charges peut s'intéresser en priorité à la transformation des produits agricoles.

### Écarts de prix

Le « positionnement » des campagnes publicitaires reflète la hiérarchie des prix des produits. Quand on peut les comparer, les prix les plus élevés sont ceux des AOC, devant ceux des labels et enfin les prix des CCP. Les cours en sortie d'exploitation des volailles de Bresse, sous AOC, >

### Les différents signes officiels de qualité et d'origine

■ Il existe aujourd'hui en France quatre signes officiels de qualité pour les produits agroalimentaires. Les demandes d'AOC sont instruites par l'Institut national des appellations d'origine qui propose leur reconnaissance aux pouvoirs publics. Pour en bénéficier, les produits doivent provenir d'une aire délimitée, répondre à des conditions de production précises, et posséder une notoriété dûment établie. Les labels attestent qu'un produit, de qualité supérieure, répond à des caractéristiques fixées dans un cahier des charges. Elles portent sur les étapes d'obtention du produit et sont examinées par la Commission nationale des labels et des certifications des produits agricoles et alimentaires (CNLC) qui propose leur homologation aux pouvoirs publics. Les cahiers des charges des certifications de conformité (CCP) sont validés par la CNLC.

Ils portent sur la production, la transformation ou le conditionnement des produits agricoles ou agroalimentaires. L'agriculture biologique est régie par un règlement communautaire.

■ Le dispositif européen des signes officiels d'identification de la qualité reconnaît trois signes de qualité. L'appellation d'origine protégée (AOP) est accordée à des produits qui tirent leur nom et leurs qualités de leur région de production ou de transformation. L'indication géographique protégée (IGP) établit un lien géographique moins strict que l'AOP entre le produit et son territoire. L'attestation de spécificité ne fait référence à aucune origine géographique. Mais elle met en valeur une recette ou un mode de production traditionnel des produits.

> sont en moyenne trois fois plus élevés que ceux des volailles sous label. Les productions sous label sont elles-mêmes 50 % plus chères que celles relevant d'un certificat de conformité. La notoriété et le poids économique des produits expliquent en grande partie les écarts de prix. Les volailles sous label existent depuis de nombreuses années, les plus anciennes datant de 1965. Une enquête du Scees effectuée en 2001 auprès des abattoirs permet de préciser leur importance. Les poulets sous label constituent 17 % des tonnages abattus contre 7 % pour les volailles sous CCP. Plus du tiers des dindes fermières et des pintades sont également abattues sous

## Les volailles sous label existent depuis 1965

label, mais avec des tonnages bien moins importants. Les canards sous CCP sont les seules volailles réellement importantes par leur production, mais là encore sans comparaison avec les poulets. La hiérarchie des prix est identique pour les viandes de bœuf et de porc : les cours des labels sont plus élevés que ceux des CCP. Il n'existe pas d'AOC pour la viande de porc, et l'unique appellation bovine « Taureau de Camargue » est très spécifique. Les prix des fromages sous AOC sont les plus élevés, et ceux sous CCP les moins chers. Les écarts de prix sont toutefois moins marqués que pour les viandes.

## Les AOC sur les marchés étrangers

L'ampleur des campagnes de promotion reflète la dimension économique des gestionnaires de signes. Les campagnes internationales sont réservées aux appellations. Ce qui n'empêche pas leurs gestionnaires d'organiser actions nationales ou

### Trois produits, trois gestions Principales caractéristiques des gestionnaires de signes de qualité



AOC



Labels



Certifications de conformité des produits

**Statut juridique** : deux fois sur trois des syndicats professionnels.  
**Organigramme** : un président souvent issu des producteurs.  
**Campagnes de promotion** : départementales et régionales, nationales, et parfois internationales.

**Statut juridique** : deux fois sur trois des associations.  
**Organigramme** : un président souvent issu des producteurs et un responsable qualité.  
**Campagnes de promotion** : surtout départementales et régionales, voire nationales.

**Statut juridique** : une fois sur deux des sociétés.  
**Organigramme** : un président souvent issu des transformateurs et un responsable qualité.  
**Campagnes de promotion** : départementales ou régionales, et nationales.

Source : Agreste - Enquête sur les produits agroalimentaires sous signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine 2001

régionales. Les responsables de CCP se partagent à parts égales entre les campagnes régionales et nationales. Les gestionnaires de labels privilégient les actions régionales de promotion. La publicité des AOC passe d'abord par les publications et les plaquettes ainsi que la presse écrite. Celle des autres signes utilise surtout les lieux de vente, les publications et les plaquettes. La télévision, est pour l'ensemble des signes, plus sollicitée que la radio.

## Transformateurs

Les appellations et les labels sont davantage liés au monde

agricole que les certificats de conformité plus portés par le secteur de la transformation. Tous les gestionnaires de signes de qualité accueillent certes producteurs, transformateurs et distributeurs dans leur conseil d'administration. Mais la présidence des organismes gestionnaires d'appellations et de labels est en majorité occupée par un représentant des producteurs. On retrouve à l'inverse surtout des transformateurs à la tête des organismes en charge des CCP.

Scees – Bureau des statistiques des structures agricoles et du milieu rural

### 17 % des poulets sous label

Répartition des tonnages abattus en 2001 par catégorie

	Ensemble (en millier de tonnes)	Standard	Certifications de conformité des produits	Labels	Appellations d'origine contrôlée	Agriculture biologique	Signes non officiels <sup>1</sup>
Poulets	1 006	74	8	17	€	1	1
Dindes standard	710	93	7	0	0	0	0
Dindes fermières	5	57	€	36	1	5	1
Canard à rôtir	117	83	14	3	€	€	€
Canard gras	110	58	36	6	0	0	€
Pintades	46	55	7	36	1	1	1
Lapins	57	87	12	€	0	0	€

1. Abattages dits « de ferme » ne répondant pas à un cahier des charges officiel mais se distinguant des productions standard.

Source : Agreste - Enquête auprès des abattoirs de volailles et de lapins 2001

## Méthodologie

■ La première enquête sur les produits agroalimentaires sous signes officiels d'identification de la qualité porte sur l'année 2001. Elle ne s'intéresse qu'à trois signes : les appellations d'origine contrôlée, les labels et les certifications de conformité des produits. Elle a pour but d'appréhender les démarches mises en places dans la promotion des produits agroalimentaires, et d'apporter une meilleure connaissance de ces produits. Elle vise aussi à

décrire les actions des opérateurs pour promouvoir leurs signes de qualité.

■ L'enquête a été effectuée auprès des détenteurs de signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine. Ce sont notamment des syndicats de défense, des groupements qualité, des demandeurs de certifications.

## AOC viticoles, labels et certifications de conformité issus de l'élevage

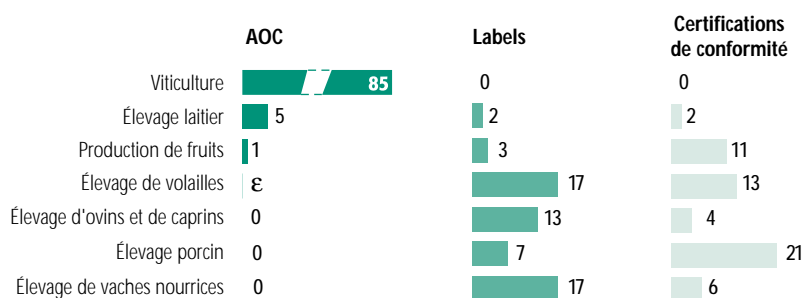
■ En 2000, plus de 93 500 des 664 000 exploitants agricoles élaborent au moins un produit sous appellation d'origine contrôlée. Les AOC concernent avant tout la viticulture et dans une moindre mesure les produits laitiers. Mais plus de 2 500 agriculteurs produisent aussi des fruits sous AOC et 1 500 du cidre ou de l'huile d'olive. Les exploitants sous AOC cumulent 85 % de la dimension économique viticole. Leur poids ne dépasse pas les 5 % dans les autres filières, y compris celle du lait.

■ Les labels sont spécifiques aux produits animaux. Ils concernent 17 500 éleveurs de bovins, 6 300 producteurs de volailles, 4 100 éleveurs d'ovins et de caprins, et 1 500

de porcs. Le poids des labels est important en productions de viande bovine et de volailles, où les exploitations qui en bénéficient cumulent 17 % de l'activité. Les exploitations avec label représentent 13 % de l'activité ovine et caprine et 7 % en élevage porcin.

■ Comme les labels, les certifications de conformité concernent surtout les éleveurs. Sur les 20 000 exploitants en relevant, on dénombre 8 200 éleveurs bovins, 2 700 producteurs de porcs et 2 000 de volailles. La production sous certificat de conformité regroupe 21 % de l'activité porcine et 13 % de celle de volailles. Elle est également significative en production fruitière.

### Poids des signes de qualité dans la dimension économique de l'activité en 2000 en %



Lecture : les exploitations qui produisent du vin sous AOC cumulent 85 % de la dimension économique viticole.

Source : Agreste - Recensement agricole 2000